

VIII. Le mobilier lapidaire (fig. 89 à 95)

1. Préambule : matériaux lithiques rencontrés durant la campagne 2017

33 éléments de lapidaire architectural ont été inventoriés et analysés au cours de la campagne 2017. Toutes les pierres considérées ont été façonnées dans un granit dit des monts d'Ambazac²⁵⁸. Cette roche se rencontre couramment dans une zone relativement large et indéterminée de plusieurs kilomètres autour du site, excepté au sud où le faciès géologique change brutalement. La dénomination « Monts d'Ambazac » regroupe des matériaux d'aspect varié. Leur granulométrie et leurs couleurs peuvent être relativement hétérogènes tout au long du massif car elles sont liées aux conditions thermodynamiques et chimiques de genèse de sa formation et aux processus d'érosion. Or, ces conditions peuvent changer assez fortement entre deux lieux même relativement proches. Les recherches en géologie, développées ces dernières décennies au sein de l'Université de Limoges, n'ont

pas été consacrées à la caractérisation précise des microfaciès présents dans les monts d'Ambazac. La science pétrographique ne permet donc pas, pour l'instant, d'identifier des sites d'extraction précis. Elle confirme toutefois l'usage d'un granit proximal par les moines et offre une certaine présomption d'attribution à un bâtiment de l'abbaye d'un élément de modénature complexe trouvé hors contexte, les environs de Grandmont ne possédant pas de sites religieux d'importance comparable à celui auquel est consacrée cette étude.

Ces considérations prises en compte, les pierres étudiées ici peuvent être classées en trois groupes suivant leur provenance. Le premier, le plus nombreux, est constitué d'un lot de pierres légué à l'association SASSAG par les descendants d'un habitant de Compreignac (87), Monsieur Frugier, aujourd'hui décédé. Ancien résident de Grandmont, celui-ci les conservait à son domicile. Le deuxième se compose de pierres découvertes au cours de la fouille dans des couches de démolition, de comblement ou en réemploi. Le troisième comporte des objets conservés aujourd'hui dans l'église d'Ambazac. Toutes ces pierres proviennent de manière extrêmement probable de Grandmont, ce que nous allons justifier avant tout autre développement.

2. Appartenance des pierres étudiées à l'ancienne abbaye de Grandmont

Le premier groupe d'éléments considérés a été apporté sur le site en 2016 par la SASSAG. Il s'agit de 19 pierres sculptées dans un granit des monts d'Ambazac et rassemblées en une même collection par Monsieur Frugier. Les différents membres des associations de valorisation du site de Grandmont que nous avons pu rencontrer, dont certains ont bien connu ce monsieur, nous ont assuré qu'il avait collecté ces pierres dans le village. Tout laisse penser que cette affirmation est exacte. Outre la nature des pierres, il est à signaler que l'élément 336, qui appartient à ce lot, a été découvert au début de la décennie 1960 en creusant la route qui relie désormais le centre du village au faubourg des Barrys et qui traverse le site de part en part.

Le profil des claveaux 313, 315 et 325 est quasiment superposable à celui de 190 trouvé à Grandmont hors contexte et surtout de 263, découvert en fouille dans une couche de remblai.

Les claveaux 314, 322, 324, 330 et 334 ont des profils très proches d'autres pièces, numérotées de 87 à 89, présentes au domicile de particuliers résidant à Grandmont. Ces claveaux sont constitués d'un tore central reposant sur un bandeau dont il est séparé par un quart de rond plus ou moins ouvert. D'autres pièces de ce lot n'ont pas encore trouvé d'équivalent sur le site mais l'identité de la roche, des formes pour plus de neuf pièces et la tradition orale inclinent à penser que la collection de Monsieur Frugier a bien été constituée à partir d'objets provenant de Grandmont. Par prudence, les pierres

²⁵⁸ L'identification a été réalisée par Jean-Pierre Floch, maître de conférences émérite de géologie (Université de Limoges).

considérées n'ont pas été stockées avec celles retrouvées sur le site, auquel appartient le second groupe présenté ci-dessous.

Ce second groupe se compose de neuf pièces découvertes en fouille dans divers contextes, soit des couches de démolition, soit des maçonneries au sein desquelles elles ont été réemployées. Leur appartenance au site primitif ne fait guère de doute. Il est à noter que le profil de 304 est semblable à ceux de 122, 234 et 235, et que 312 est identique à 24, 32, 187 et 254. 227 ressemble lui-même à 307 et à 308. Ces pierres, rencontrées les années précédentes au domicile de particuliers résidant à Grandmont, peuvent donc être définitivement attribuées au site.

Le tronçon de colonnette 328 a une forme moins caractéristique que les éléments précédemment cités ; il est donc plus difficile de la considérer comme un repère pour l'identification d'autres pièces de même nature²⁵⁹. Il est à remarquer, toutefois, que son diamètre est proche de celui des tronçons inventoriés, çà et là, chez divers habitants.

L'élément le plus remarquable est le chapiteau 309, trouvé dans un comblement moderne. Sa découverte a permis d'intégrer, à la base de données, un troisième groupe de pierres situé dans l'église d'Ambazac (87).

Ce troisième groupe est constitué d'un ensemble de cinq éléments, numérotés de 316 à 320, façonnés dans le même matériau que 309. Les trois chapiteaux 316, 319 et 320 présentent un décor identique à celui de 309 et sont de dimensions comparables même s'ils sont doubles. Les bases 317 et 318, doubles également, s'adaptent bien au diamètre des pièces précédemment citées. Tout indique donc que ces éléments trouvent leur place dans notre étude. Pour une description exhaustive des pièces, nous renvoyons le lecteur aux fiches de la base de données jointes au présent rapport, sous forme d'une clef USB, et nous nous contentons, ici, de présenter les conclusions principales et les hypothèses que permet de formuler l'étude de ces 33 nouvelles pièces. Elles concernent essentiellement l'aspect et la datation des bâtiments qui constituaient l'ancien complexe abbatial.

3. Précisions chronologiques

A. Datation de la structure 1114

La structure maçonnée 1114 possède deux pierres de réemploi (307 et 308). Elle est par ailleurs recoupée par le chevet. Sa construction est donc circonscrite par des *termini ante et post quem*.

Lors du rapport 2016, nous avons avancé que le chevet était antérieur à 1302. Les claveaux sont, pour leur part, relativement difficiles à dater car ils sont enchâssés dans la maçonnerie, ce qui

²⁵⁹ Il a été retrouvé dans le comblement de la fosse 1362, associé à du mobilier du XIIIe siècle.

complicque leur étude. La présence de polychromie sur leur épiderme renvoie à des blocs façonnés de la fin du XIIe ou du début du XIIIe siècle découverts en fouille. Le fait qu'ils possèdent une queue est peu caractéristique d'une période. Quant à la forme elle-même, on y distingue deux tores séparés grâce au talon d'un tore central plus épais, qui a été scalpé pour que la pierre soit assisée avec le mur et dont on ne peut dès lors que supposer la présence originelle à cause de l'arrachement qu'il y a laissé. Cette forme, peu caractéristique elle aussi, n'autorise pas une datation précise mais la deuxième moitié du XIIe siècle, voire le premier quart du XIIIe siècle, semblent envisageables. Le bâtiment dont proviennent 307 et 308 est resté en élévation quelques années seulement. La position de **1114** devait gêner la procession des moines quittant le cloître par le passage des morts pour se rendre au cimetière. Peut-être était-elle déjà tombée en désuétude ?

Fort de ces considérations, on peut émettre l'hypothèse que le premier bâtiment dans lequel se trouvaient 307 et 308 avait été érigé peu avant la crise des années 1180 mais après les années 1160 car on imagine mal Etienne de Liciac tolérer la présence de polychromie et l'usage d'une modénature savante. Ce bâtiment a été détruit fort rapidement et **1114** a dû être érigé à une époque où les usages normalisés avaient été bouleversés, soit à partir des années 1220. Il est à noter que les réemplois découverts pour l'instant dans cette structure sont différents de ceux présents dans le chevet **1062**.

B. Usage de croix de marquage

Lors des campagnes précédentes, un ensemble de claveaux de type Plantagenêt avait été découvert chez différents habitants. Leur épiderme, érodé, ne présentait plus de marque étudiable. Des pièces identiques provenant de la collection Frugier sont mieux conservées. Leurs faces de liaisonnement sont régulièrement marquées par des croix incisées sur leur périphérie. Si la fonction de ces dernières reste discutée dans le monde scientifique, elles fournissent de précieux repères chronologiques. Elles sont, en effet, relativement rares avant le tournant du XIIIe siècle puis se démocratisent progressivement. La forme des éléments considérés et la présence de ces croix invitent à placer leur réalisation dans le premier tiers du XIIIe siècle. Cette fourchette chronologique correspond à celle que proposait Damien Fouqué dès le rapport 2013, lorsqu'il comparait les claveaux grandmontains à d'autres provenant de Saint-Martin-de-Tulle, réalisés vers 1210.

C. Datation du cloître

Les chapiteaux 309, 316, 319 et 320 présentent un décor composé de quarts de cercle s'amaigrissant aux angles du tailloir. Leurs petites dimensions laissent supposer qu'ils proviennent des parties conventuelles de l'abbaye, comme dix autres chapiteaux découverts les années précédentes. Ces pièces présentent une grande diversité ornementale et l'on y trouve respectivement des feuilles lisses, des feuilles à crochets, des corbeilles nues et des motifs géométriques. Les chapiteaux 316, 319 et 320 étant doubles, ils auraient trouvé parfaitement leur place dans le cloître. Il est à remarquer que 309, 316, 319

et 320 comme 36, 37 et 59 ressemblent à s'y méprendre aux chapiteaux de l'entrée de la salle capitulaire de la celle grandmontaine de Fontblanche à Genouilly (18) et de celle du Puy-Chevrier (36). La première a été fondée vers 1145 et ses bâtiments ne peuvent guère être antérieurs à 1150 ; la seconde implantation apparaît vers 1190. Ces dates sont en adéquation avec l'analyse stylistique consacrée, lors de la campagne 2013, à 36, 37 et 59, laquelle invitait à placer leur réalisation vers la fin du XII^e siècle. Les formes relativement schématiques de 309, 316, 319 et 320 laisseraient penser qu'ils sont plus anciens. Leur association dans deux celles grandmontaines avec des chapiteaux dont le décor est marqué par un certain naturalisme prouve qu'il n'en n'est rien.

Les bases retrouvées cette année ont un profil regroupant, suivant diverses proportions, tore inférieur écrasé, scotie et tore supérieur. Leurs dimensions sont compatibles avec celles des astragales des chapiteaux décrits précédemment, avec lesquels elles auraient pu être reliées par un fût. Faute de référentiel régional de ce genre d'objets, il est difficile d'en proposer une date précise de réalisation.

A ces éléments, déjà rencontrés peu ou prou lors des campagnes précédentes, il faut ajouter quelques pierres remarquables, de forme inédite sur le site.

4. Éléments architecturaux remarquables

A. Présence d'une fenêtre à réseaux

La pièce 310 est un montant de réseau de baie comme l'indique la présence, de chaque côté de l'objet, de feuillures pour accueillir les vitraux et de logettes carrées pour sceller les barlotières. Le profil de 310 est constitué de deux chanfreins se terminant par un fût de colonnette. Les premiers exemples de ce genre de profils sont à rechercher dans les années 1220-1230. On peut citer notamment des pierres reproduites dans le carnet de Villard de Honnecourt provenant de la cathédrale de Reims ou les réseaux des fenêtres du bas-côté occidental du bras sud du transept de la cathédrale d'Amiens. Ce profil est ensuite caractéristique de l'art rayonnant.

Les feuillures de part et d'autre de la pièce permettent de penser que la baie dont elle est issue possédait au moins deux lancettes.

Cette découverte donne une certaine valeur documentaire à une gravure de la fin du XVe siècle représentant l'abbaye (**fig. 96**). On y voit une fenêtre à oculus lobé d'aspect rayonnant. Cette représentation, reproduite plusieurs fois pour illustrer des édifices différents, a laissé penser qu'elle n'avait aucune valeur archéologique. Ce jugement est probablement en partie à revoir. Si tel était le cas, on pourrait formuler l'hypothèse que 310 provenait d'une des deux chapelles flanquant l'église et mentionnées par Pardoux de la Garde.

B. De fastueux éléments de décor

De la collection Frugier provient également un élément d'arcature aveugle (311) datant certainement du deuxième tiers du XIII^e siècle, comme le suggère la rencontre maladroite par accollement des deux petits tores qui animent l'un de ses côtés. Les dimensions de ses faces de liaisonnement, tenant dans un carré de 15 cm de côté pour deux d'entre elles, laissent envisager que 311 n'appartenait pas à un décor plaqué contre un mur mais contre un élément de mobilier : autel, gisant ou jubé. L'abbaye était donc, dès cette période, richement parée.

Un élément de corniche blasonné (323) a également été retrouvé. La simplicité de la forme et l'absence de décor héraldique ne permettent pas de dater la pièce ni de localiser son emplacement originel. Tout au plus peut-on noter que les représentations de blason se multiplient à partir du XIV^e siècle. Sa présence devait distinguer un généreux donateur ou un abbé d'une manière assez peu conforme au primitif idéal égalitaire grandmontain.

C. Présence d'un portail monumental ?

L'élément 336, provenant de la collection Frugier et mis au jour une première fois dans les années 1960, lors du creusement de la route traversant le site, est orné d'un tore formant un motif polylobé. Ce décor n'est pas sans rappeler les piédroits du portail de l'église de la Souterraine (23) ou le trumeau du portail de l'abbaye de Moissac. On pourrait citer aussi les voussures de Saint-Pierre de Vigeois ou celles de la collégiale Saint-Pierre-du-Dorat mais la présence d'un tore droit à l'arrière de 336 interdit qu'il puisse s'agir d'un claveau. Les dimensions des lobes semblent cependant relativement faibles et l'appareil de l'éventuel portail assez différent des exemples précédemment cités. Il faut envisager, par ailleurs, que 336 ait appartenu, en fait, à une table d'autel dont certains exemplaires, notamment dans le sud de la France à l'époque romane²⁶⁰, sont également ornés d'un décor polylobé. Ces tables sont néanmoins, généralement, monolithes.

Quelle que soit l'hypothèse envisagée, les objets un tant soit peu comparables à 336 semblent précoces par rapport à la chronologie traditionnelle de construction de l'abbaye de Grandmont²⁶¹. La date de façonnage et la fonction de ce bloc restent donc assez mystérieuses.

Les autres pièces, non présentées dans ce rapport, n'offrent pas de nouvelles connaissances ou ne peuvent pas être, pour l'instant, identifiées.

La campagne 2017 a donc permis de s'assurer de l'origine grandmontaine de nombreuses pièces rencontrées hors de l'emprise de la fouille. Le bon état de conservation de certaines d'entre elles autorise, grâce aux croix de marquage qui y sont incisées, à préciser les datations des claveaux de type

²⁶⁰ Autel de Saint-Sernin de Toulouse, par exemple.

Plantagenêt et de documenter une campagne de travaux contemporaine de la cléricisation de l'ordre vers 1220. De nombreuses pièces du cloître datent très certainement de la fin du XII^e siècle. On aimerait donc penser que celui-ci a été érigé corrélativement à la canonisation d'Etienne de Muret, le transfert des reliques du fondateur pouvant constituer une bonne occasion de reconstruction d'une partie de l'abbaye. Dans ces conditions, l'église, reconstruite au cours du XIII^e siècle, comme nous l'avons avancé dans le rapport 2016, ne pouvait être agrandie au sud sans de lourds travaux aux parties conventuelles dont certaines étaient plus anciennes. Cela pourrait expliquer le possible maintien du plan d'une église précédente.

La présence à Grandmont de chapiteaux identiques à d'autres rencontrés dans diverses celles, montre que l'uniformité de la conception architecturale des diverses maisons, souvent mise en lumière par l'étude de l'organisation de leurs bâtiments, peut être sans conteste étendue à la modénature. Reste à savoir si l'édifice du chef d'ordre a servi de modèle. Il faudrait pour cela bénéficier de datations précises fondées sur une stratigraphie et le recours à l'archéométrie. Toutes les pièces découvertes pour l'instant ont toujours été étudiées hors de leur contexte d'emploi primitif, ce qui nous contraint à des déductions, à des analyses stylistiques et à des hypothèses plus ou moins bien étayées.

Comme l'indiquaient déjà les textes, il semble que, dès la fin du XII^e siècle, l'idéal de dénuement originel se soit progressivement mais sûrement perdu : usage de la polychromie architecturale, multiplication des voûtes d'ogives quand les dominicains et les franciscains en limitent l'emploi à la sacristie ou au chœur, et décor fastueux des vitraux, du mobilier et des émaux. Il faut, à ce titre, souligner l'importance, dans l'histoire du site, du début de l'époque rayonnante durant laquelle l'église est certainement reconstruite, des réseaux complexes sont ajoutés à certaines baies et le grand autel est érigé comme l'avancait Jean-René Gaborit.

La découverte de l'élément 336 est très stimulante car celui-ci témoignerait de la présence d'un portail monumental d'aspect assez courant en Limousin mais hors du commun pour une fondation grandmontaine. Il faudrait pour cela pouvoir affirmer qu'il s'agit bien d'un élément de portail, ce qui reste, en l'absence de fouille des parties occidentales de la nef et la découverte d'éléments comparables, tout à fait conjectural.

IX. Eléments pour un phasage (fig. 9)

En préalable, il est important de souligner que ce site se caractérise par une faible épaisseur stratigraphique et par des recoupements limités de structures construites.

²⁶¹ Vers 1120 pour le portail de Moissac, vers le milieu du XII^e siècle pour celui de la Souterraine, fin du XI^e siècle pour l'autel de Saint-Sernin de Toulouse. Le portail le plus récent de la série, celui de l'église Saint-Jean-Baptiste de Charroux (03), doit dater du début du XIII^e siècle.